



Améliorer la Qualité de Vie au Travail (QVT) grâce à Sharvy !

Depuis 2021, Sharvy est utilisé par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) dans le cadre de 2 actions qui s'inscrivent dans une démarche d'amélioration de la QVT et d'un plan de sobriété énergétique à travers un projet pilote : le bureau flexible.



Contexte

L'IRD est un **organisme de recherche public français & pluridisciplinaire** pour lequel la Science de la durabilité, l'Innovation et l'Interdisciplinarité constituent les piliers de leurs recherches. Son siège est basé à Marseille dans le quartier des affaires d'EuroMéditerranée.

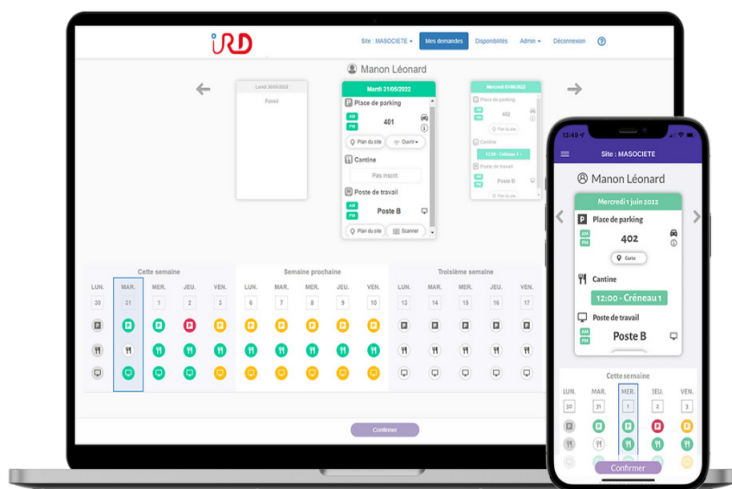
Après 2 années de crise sanitaire où le télétravail a tenu éloigné les équipes des locaux, le retour « à la normale » a été préparé pour **faciliter la vie au bureau**.

C'est pourquoi, un **réaménagement des locaux prenant en compte des nouvelles façons de travailler** (salle de créativité, salle en mode projet, bulles, espaces de convivialité, coworking, salle d'allaitement) et la possibilité de 3 jours de télétravail hebdomadaires ont été mis en place. En parallèle de ces nouveaux modes de travail, l'IRD a choisi Sharvy pour mener un projet pilote de flexi-bureau.

« À la DRH, les effectifs n'ont cessé de progresser depuis 2021 pour faire face à un accroissement d'activité. Attribuer des bureaux individuels et nominatifs n'était plus possible. Intuitivement, avec nos nouvelles règles de télétravail le flexi-bureau est apparu comme une solution idéale. Restait à mettre cela en pratique ! » explique Nelly BARDET, en charge du projet à la direction des ressources humaines.

La mise en place de Sharvy

L'IRD souhaitait une mise en place de l'application Sharvy pour la nouvelle année 2022. C'est pourquoi, et **en seulement 2 mois** à compter d'octobre, la solution était effective au sein de l'IRD. Par conséquent, et avec son algorithme d'optimisation, l'application permet d'attribuer les postes de travail au fil des demandes de réservations, puis de les confirmer aux agents.



Grâce à la mise en place de Sharvy, les **55 personnes rattachées à la DRH savent qu'elles auront bien un poste de travail assuré si elles viennent sur site**, alors que le service ne dispose que de 46 postes de travail.

Soit, un taux de foisonnement de 0,8 - *ce qui équivaut en moyenne* - à **8 postes de travail pour 10 collaborateurs**.

Bénéfices

Au quotidien, le flexi-bureau se conjugue de la façon suivante : les agents sont rattachés par équipe à 2 ou 3 bureaux, parmi les 16 de la DRH. Une fois sur site, **ils ont le choix de leur poste de travail** au sein des bureaux désignés. Cela dépend de leurs tâches de la journée et de leurs besoins. Le flexi-bureau répond ainsi au besoin de flexibilité, de plus en plus plébiscité par les salariés.

Il est à noter que des casiers et des box (avec un compartiment pour ordinateur portable, des pots à crayons, etc) sont à disposition pour garder sous clé et transporter ses affaires personnelles d'un bureau à l'autre.

« Ce sont de nouvelles habitudes à expérimenter, que les nouveaux venus adoptent très vite. Elles ont vocation à s'étendre à d'autres délégations régionales et autres services de l'IRD. Changer de bureau a un effet bénéfique sur les relations, cela permet de mieux se connaître, en mélangeant les équipes », conclut Nelly BARDET.

Restons en contact !

 info@sharvy.com

 +33 (0)4 11 93 70 49

 www.sharvy.com